

Microfermes des villes, microfermes des champs ? Des concepts en évolution

Travail en cours

Kevin Morel, UMR SADAPT, INRAE, AgroParisTech, Université Paris-Saclay

Ce document fait l'objet d'une licence *Creative Commons*. Pour les conditions d'utilisation, se référer à : <https://creativecommons.org>.



Les microfermes (ou micro-fermes) sont des projets qui ont le vent en poupe dans les projets d'installation néo-paysans en milieu rural (Allens et Leclair, 2016 ; Bedouet, 2017 ; Morel, 2019 ; Hervé-Gruyer, 2019). Cet engouement est également très fort en milieu urbain. A titre d'exemple, dans l'appel à projet « Quartiers Fertiles » de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (2020), 12 projets sur 27 lauréats font explicitement référence au développement de « micro-fermes » urbaines. Cependant, il est parfois difficile d'y voir clair sur ce que cache ce terme qui est un exemple emblématique de la difficulté de définir des objets aux multiples facettes et en constante évolution.

En France, le concept de microferme a au départ été popularisé par des pionniers revendiquant la possibilité de créer une activité économiquement viable sur de très petites surfaces cultivées en maraîchage biologique (Fortier, 2012 ; Morel, 2016 ; Hervé-Gruyer, 2020). Suite à l'étude très médiatisée des performances économiques des 1000m² du cœur intensif de la ferme du Bec Hellouin en Normandie (Léger et Guégan, 2015), des recherches sur une vingtaine de microfermes rurales au nord de la France ont été menées entre 2014 et 2016 pour analyser une diversité de contextes. Ce travail (Morel, 2016) pose une première définition scientifique des microfermes comme des projets agricoles alternatifs voulant faire **plus petit** (moins d'1.5ha par actif), **plus diversifié** (plus de 30 légumes souvent vendus en circuits courts), **moins motorisé** (remise en question de la nécessité absolue du tracteur et réflexion sur un travail uniquement manuel ou une motorisation intermédiaire avec un motoculteur) que ce qui était couramment admis comme viable en maraîchage biologique.

Dans cette première définition, les microfermes sont toutes des **exploitations agricoles** dont la principale source de revenu est la production, bien qu'elles s'inspirent de démarches atypiques dans le milieu agricole français comme :

- La **permaculture** : approche globale développée à partir de la fin des années 70 en Australie qui propose des principes de *design* pour concevoir consciemment des paysages humains durables qui imitent les écosystèmes naturels (Holmgren, 2014) ; dans le cadre d'une microferme cette approche se traduit par exemple par l'imbrication d'un cœur maraîcher intensément cultivé avec une diversité d'espaces : vergers, petit élevage, mares, espaces naturels etc. pour valoriser des synergies écologiques (Hervé-Gruyer, 2020) ;

- le **maraîchage biointensif** : démarche inspirée des maraîchers parisiens du XIX^{ème} siècle qui vise (i) une recherche d'intensification basée sur des successions rapides de cultures intégrant une part plus ou moins importante de cultures à cycles courts et à forte valeur ajoutée, (ii) une densification spatiale permise par le travail manuel et éventuellement des associations de cultures, (iii) une attention apportée

à la culture en hiver grâce à des espaces sous abris (serres, voiles, tunnels) et des variétés adaptées, (iv) une réduction des charges par des systèmes peu mécanisés, (v) le gain en efficacité pour le travail manuel grâce à des outils ergonomiques *low-tech* (Fortier, 2012) ;

- **L'agriculture naturelle** : philosophie développée par le japonais Fukuoka, qui prône la limitation maximale des interventions humaines sur les cultures et le sol en laissant le plus de place possible à la vie naturelle de l'écosystème (Fukuoka, 2012).

En parallèle de ces premières recherches démontrant que ces initiatives peuvent atteindre un certain niveau de viabilité économique (Guégan et Léger, 2015 ; Morel, 2016), les microfermes sont perçues de manière croissante comme des candidates idéales pour l'agriculture urbaine de par leur petite taille et leur dimension écologique revendiquée. Cependant, les premières recherches sur les microfermes urbaines montrent que les contraintes et opportunités du milieu urbain ont mené à une évolution du concept (Daniel, 2017 ; Chang et Morel, 2018). Ces projets intègrent une multitude d'activités sociales, culturelles, écologiques (insertion, pédagogie, événementiel, convivialité, bien-être, aménagement paysager, promotion de la biodiversité, valorisation des déchets organiques etc.), en plus de la vente de leur production qui représente une part variable de leurs revenus. Si elles rémunèrent au moins un salarié, ces microfermes urbaines sont participatives et reposent de manière importante sur le bénévolat. Souvent sous formes associatives, ces structures dépendent fortement de partenariats (publics ou privés) pour l'accès aux ressources (foncier, subventions). Contrairement aux microfermes rurales, exclusivement en pleine terre, les microfermes urbaines peuvent intégrer des espaces en pleine terre, en toiture, en bacs, en sous-sol pour s'adapter à un milieu urbain dense (Grard et Ughetti, 2020).

On voit ainsi se distinguer deux grands types de microfermes :

- la **microferme** comme exploitation agricole qui vise une viabilité économique à partir de sa production agricole sur une petite surface ;
- la **microferme** comme structure le plus souvent associative, qui promeut un modèle participatif et une diversité d'activités socio-culturelles autour de la production maraîchère.

L'emploi d'un terme commun pour les deux notions brouille les pistes et peut générer des confusions. En effet, certains acteurs se réfèrent à des données concernant les microfermes du premier type pour dimensionner ou envisager la viabilité économique de celles du second type alors même que les niveaux de productivité (*a priori* plus élevés dans le premier type), les contraintes en termes de travail (main d'œuvre rémunérée ou bénévole) et les modèles économiques sont très différents.

Pour s'y retrouver, on serait alors tenté de distinguer clairement la « microferme rurale » et la « microferme urbaine ». Cependant des microfermes dans une logique d'exploitation agricole existent en milieu péri-urbain voire même pourraient exister en milieu intra-urbain (même si à notre connaissance cela est peu le cas). De même, des formes de microfermes participatives existent et se développent également en milieu rural sous des appellations variées, par exemple dans des « tiers-lieux agricoles » ou des « éco-lieux » (Burret, 2015 ; Lemoine, 2017 ; FAB'LIM et al., 2020). Ainsi la dichotomie rural vs urbain semble peu propice pour clarifier les choses, d'autant plus que certaines microfermes peuvent avoir des positionnements intermédiaires entre les deux types. Pour rajouter à ces difficultés, le concept de microferme **est encore en train d'évoluer et de se préciser**. Par exemple, le projet national MMBIO¹ a resserré la caractérisation de la microferme (comme exploitation agricole) en termes de surface cultivée en considérant au maximum 7000-8000m² de maraîchage par actif. Cela semble pertinent car la limite large fixée par Morel (2016) de 1.5ha maximal par actif permet mal de distinguer les microfermes de fermes maraîchères biologiques plus classiques sur petites ou moyennes surfaces.

¹ MMBio : Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique. <http://qfq.itab.asso.fr/action.php?id=2495> Projet piloté par l'ITAB et financé par le CASDAR, de 2019 à 2022.

Une autre réflexion (non tranchée) en cours concerne des projets (encore non réalisés à notre connaissance en France) d'exploitations maraîchères (par exemple péri-urbaines) qui adopteraient une logique d'intensification propre aux microfermes mais sur plusieurs hectares avec une main d'œuvre importante. C'est le cas par exemple de l'atelier maraîchage de la Ferme des 4 temps² au Québec développée par Jean-Martin Fortier où 10 personnes cultivent autour de 4 hectares de légumes avec une approche bio-intensive (Fortier, 2012). Doit-on toujours parler de microferme dans ce cas-là ? Ou seulement de micro-maraîchage ? En effet, si d'un point de vue technique, ce genre de structure présente des similarités avec les microfermes (pratiques d'intensification et densification), elles présentent a priori des spécificités par exemple en termes d'organisation du travail ou de volumes de production (donc de stratégie de commercialisation).

Des projets de recherche en cours vont contribuer à préciser les contours, la caractérisation et l'analyse des différentes formes de microfermes. Il est crucial d'avoir conscience que le concept médiatique de « microferme » recouvre des initiatives très contrastées. Il est nécessaire de pouvoir prendre du recul et de s'interroger sur l'objet considéré pour éviter les comparaisons ou extrapolations hasardeuses (voire dangereuses) entre types de structures très différentes.

Références

Agence Nationale pour le Renouveau Urbain (ANRU). 2020. Annonce des 27 lauréats de la première tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ». Dossier de presse. Décembre 2020.

Allens, G. d', & Leclair, L. (2016). *Les néo-paysans*, Éditions du Seuil, Paris.

Bedouet, L. (2027). *Créer sa microferme: permaculture et agroécologie*, Rustica Editions, Paris.

Burret, A., 2015, *Tiers Lieux. Et plus si affinités*, Editions Fyp, p. 192.

Chang, M., Morel, K. (2018). Reconciling economic viability and socio-ecological aspirations in London urban microfarms. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(1), p.9. Un poster en français présentant les grands résultats est disponible à <https://hal.inrae.fr/hal-02951949/document>

Daniel, A.C., 2017. *Fonctionnement et durabilité des microfermes urbaines, une observation participative sur le cas des fermes franciliennes*, Chaire Eco-Conception, UMR SADAPT.

FAB'LIM, UMR Innovation INRAE, Chaire AgroSYS Institut Agro, InCitu, DRAAF Occitanie, 2020, Les Tiers-lieux nourriciers engagés pour la transition agroécologique et alimentaire, Passer à l'action. http://fablim.org/wp-content/uploads/2020/12/FABLIM_Brochure_tiers_lieux_nourriciers_HD.pdf

Fortier, J.-M. (2012). *Le jardinier-maraîcher : Manuel d'agriculture biologique sur petite surface*, Ecosociété, Montréal.

Fukuoka, M., 2012. *La révolution d'un seul brin de paille: une introduction à l'agriculture sauvage*. Ed : G. Trédaniel.

Grard, B. Ughetti, M. 2020. Pourquoi mettre des fermes dans les villes ? (BD). The conversation. 16 juillet 2020. <https://theconversation.com/bd-pourquoi-mettre-des-fermes-dans-les-villes-142107>

Hervé-Gruyer, P. et C. (2019). *Vivre avec la Terre. Manuel des jardiniers maraîchers*. Permaculture-Ecoculture-Microfermes, Actes Sud, Arles.

Holmgren, D., 2014. *Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*. Ed : Rue de l'Echiquier

² <https://www.fermequatretemps.com/>

Léger, F., Guégan, C. (2015). Rapport final de l'étude « Maraîchage permaculturel et performance économique », Institut Sylva, Ferme du Bec Hellouin, France.

Lemoine, S. (2017) *Caractérisation de la valeur sociale de l'Eco lieu Jeanot et de son micromaraîchage bio intensif*, Mémoire de fin d'études, Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine.

Morel, K. (2016). *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation*. INRA, AgroParisTech, Université Paris-Saclay. Un document de diffusion des principaux résultats de cette thèse est consultable à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01930607>

Morel, K. (2019). Les projets néo-paysans de microfermes en France : quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ?. *Bulletin de l'Association de géographes français*, Association des Géographes Français, 96 (4), pp.659-675. [.10.4000/bagf.6072](https://doi.org/10.4000/bagf.6072). [.hal-02939043](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02939043)